

Exemple : En 2010 (ou **année *n***), la classe de 6ème A (ou **année d'étude *g***) compte un effectif de 50 élèves. En 2011(**ou année *n+1***), 40 élèves de cet effectif passent en classe de 5ème (**année d'étude *g+1***).

$$\text{Le taux de promotion} = \frac{40}{50} \times 100 = 80\%$$

D. Interprétation

Un taux de promotion élevé indique généralement un bon rendement du système éducatif. Cependant il faut interpréter prudemment ce taux car il ne signifie pas toujours un niveau satisfaisant d'acquisition par les élèves. Il faut également prendre en compte l'introduction de politiques de promotion automatique, pour relativiser l'interprétation de cet indicateur. L'analyse de ces taux sur plusieurs années peut permettre de déceler des tendances (amélioration, stagnation, diminution) qui sont à prendre en compte lorsque l'on veut effectuer des projections d'effectifs.

E. Remarques / Observations

Ce taux ne peut dépasser 100%. Lorsque qu'il dépasse 100% cela signifie que des transferts d'élèves se sont produits à l'année ***n+1*** vers l'année d'étude ***g+1***

2. Le taux de redoublement

A. Définition

Proportion d'élèves inscrits dans une année d'étude donnée au cours d'une année scolaire qui restent dans la même classe l'année scolaire suivante. Données requises :

- ✓ Nombre d'élèves redoublant une classe ***g*** au cours au cours de l'année ***n+1***
- ✓ Nombre d'élèves inscrits en classe ***g*** pour l'année scolaire ***n***.

B. Objet

Mesurer « l'inefficacité » interne des systèmes éducatifs.

C. Méthode de calcul

Nbre d'élèves redoublant de l'année d'étude *g* de l'année *n+1*

$$\text{Taux de redoublement} = \frac{\text{Nbre d'élèves redoublant de l'année d'étude } g \text{ de l'année } n+1}{\text{Nombre total d'élèves de l'année d'étude } g \text{ de l'année } n} \times 100$$